



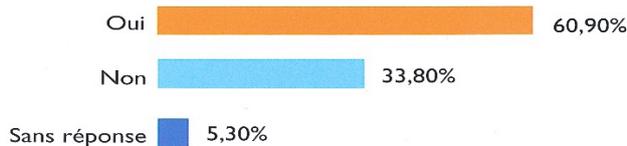
## Baromètre FCGA

# LA FORMATION DANS LES TPE

**L'étude de la FCGA réalisée à partir de l'enquête trimestrielle auprès des TPE adhérentes d'un Centre de Gestion Agréé, passe en revue les pratiques et usages de la formation dans les Très Petites Entreprises. Exclusif en seconde partie, une interview de Philippe Rosay, Président National d'AGEFOS PME.**

Extrait de "L'Observatoire de la petite entreprise", une publication FCGA, DGE et Banque Populaire.

### Le taux de participation \*

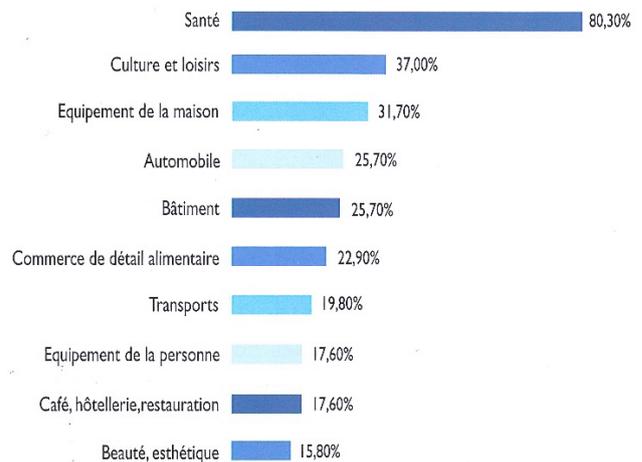


\* au cours des 12 derniers mois

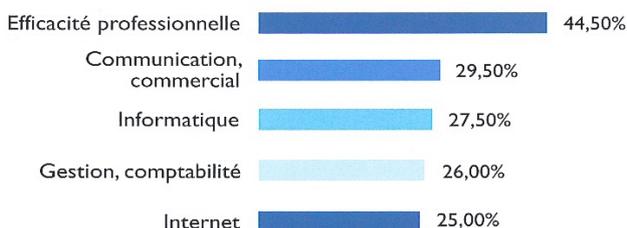
Sur les douze derniers mois, moins des deux tiers (60,9 %) des chefs de petites entreprises questionnés déclarent avoir participé à une action de formation. Un taux moyen deux fois supérieur à celui de notre dernière enquête (réalisée en juillet 2012) sur le même thème. Même si cette proportion dissimule en réalité une grande diversité de situations selon les secteurs d'activité (voir graphique ci-dessous), elle illustre néanmoins une tendance très nette : les dirigeants de TPE sont de plus en plus nombreux à participer à des sessions de formation.

### Les secteurs les plus dynamiques

Les professionnels de la santé (pharmaciens et opticiens) sont, de loin, les plus gros consommateurs de formation. Avec un taux de participation de 80,3 %, ils figurent en tête des secteurs les plus dynamiques. Probablement en raison de l'évolution constante de leurs environnements réglementaires respectifs. En deuxième position, on retrouve le secteur "Culture et Loisirs" (librairies, papeteries, magasins de sports, studios photographiques, débitants de tabacs...) : 37 %. L'équipement de la maison (électroménager, bricolage, meubles...), soumis à une perpétuelle innovation technologique, occupe la troisième place (31,7 %). Tandis que les artisans du bâtiment et les professionnels de l'automobile, habitués des stages fournisseurs, se partagent le quatrième rang avec un taux identique de 25,7 %.



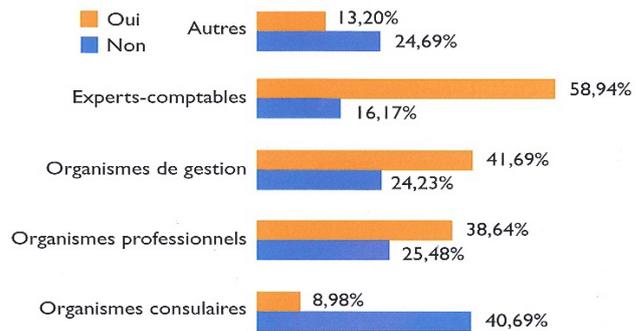
### Les besoins en formation



Sans surprise, ce sont les formations dédiées à l'accroissement de l'efficacité professionnelle qui remportent les faveurs des entrepreneurs (44,5 %). Concrètement, il s'agit de stages pratiques destinés à améliorer les capacités d'organisation des dirigeants de TPE et leur maîtrise technique : gestion du temps ou acquisition de nouvelles compétences "métier", par exemple. Les formations consacrées à la communication et à l'action commerciale répondent aussi à un besoin prioritaire pour 29,5 % des artisans, commerçants et prestataires interrogés. Développer la prospection, dynamiser les ventes ou encore faire sa publicité sur les réseaux sociaux sont autant de thèmes qui attirent les stagiaires en formation. L'usage de l'outil informatique arrive enfin en troisième position des thèmes préférés des chefs d'entreprises (27,5 %).

## Les sources d'information

Complément naturel de l'offre pédagogique, l'information participe également à la formation des entrepreneurs. Elle joue un rôle stratégique dans la compréhension des nouvelles dispositions légales : loi de finances, mesures fiscales, aides à l'embauche... Les deux premières sources d'information privilégiées des dirigeants de TPE sont : l'expert-comptable (58,94 %) et le centre de gestion agréé (41,69 %). Synonymes de fiabilité et de sécurité, ces deux interlocuteurs ont la confiance des dirigeants de TPE. Les organismes consulaires (40,69 %) sont aussi perçus comme des partenaires fiables, devant les organisations professionnelles (38,64 %).



## Parole à



© KERNEVEZ 2007

### Philippe ROSAY

Président national d'AGEFOS PME

**L'Observatoire de la Petite Entreprise (OPE) : Pouvez-vous, tout d'abord, nous dire quels sont aujourd'hui la place et le rôle de la formation dans les TPE-PME ? Généralités et spécificités sectorielles ?**

**Philippe ROSAY :** Le rôle de la formation dans les TPE-PME est crucial, les entreprises ne devraient pas négliger la formation ! Beaucoup de patrons de TPE-PME délaissent la formation pour une question de coût, mais surtout par manque de temps. La plupart d'entre eux considèrent enfin que les compétences de leurs salariés répondent déjà aux besoins de l'entreprise. Or, la formation peut apporter beaucoup aux TPE-PME, notamment en matière de compétitivité. Moins formatrices, quel que soit le type de formation considéré, les entreprises de 10 à 49 salariés sont d'ailleurs la cible de l'attention conjointe des pouvoirs publics comme des partenaires sociaux. 40 % d'entre elles s'engagent néanmoins dans la formation, et structurent leur politique en la matière et seules 6 % semblent véritablement articuler recours important à la formation, stratégie économique et carrière de leurs salariés.

**OPE : Quels sont les principaux changements introduits dans les TPE-PME par la récente réforme de la formation ? Points forts, points faibles ?**

**Philippe ROSAY :** La loi place tous les acteurs face à leurs responsabilités : disparition de l'obligation de financement, instauration du compte personnel de formation (CPF), création de l'entretien professionnel individuel pour les salariés et du conseil en évolution professionnelle (CEP) pour tous les actifs. La formation est présentée comme un levier de performance pour la petite entreprise de moins de 10 salariés comme pour le grand groupe international. D'un côté, on passe d'une obligation fiscale de financer la formation à une obligation de faire, fondée sur une responsabilité accrue des entreprises, qui sont désormais responsables de définir leur propre niveau d'investissement en matière de formation.

Mais, d'un autre côté, la loi a supprimé la mutualisation des contributions obligatoires des entreprises de 10 à 299 salariés, permise par le fait que toutes les entreprises n'investissent pas dans la formation au même moment, la même année, pour tous leurs salariés. Il existait donc un "pot commun" qui permettait d'assurer une interface entre les besoins des entreprises et le niveau de contribution qu'elles pouvaient verser.

Dans le nouveau système, cette mutualisation est considérablement réduite. Voilà pourquoi les acteurs craignent aujourd'hui un effondrement de l'effort de formation dans les entreprises françaises, et c'est ce que nous devons tous éviter compte tenu des enjeux de la formation en matière de compétitivité et d'emploi.

**OPE : Quelles sont vos recommandations pour une amélioration de l'accès à la formation dans les TPE-PME ? Quels sont, selon vous, les enjeux prioritaires pour ces entreprises ?**

**Philippe ROSAY :** Pour développer la formation des salariés des TPE et PME, AGEFOS PME privilégie deux axes d'intervention majeurs :

- Favoriser la mise en oeuvre de services de proximité qui remplissent des fonctions d'intermédiation sur le marché de la formation. Dans cet objectif, l'accompagnement et le conseil apportés par les conseillers en formation sont tout à fait stratégiques.
- Promouvoir la mise en réseau des entreprises sur un territoire donné, source d'économie d'échelle et de formation sur mesure. Il s'agit donc de favoriser les dispositifs de formation de proximité construits sur une logique territoriale, car ils sont susceptibles de réduire les difficultés liées à l'effet d'émiettement des très petites et petites entreprises.